Public

1 groupe de Cadres e managers en charge des agents accueil

Modalités pratiques

1 jour soit 7 heures de formation
2ème journée suite du 29 juin 2017
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

1000.00

Modalités d'animation

Formateur

NIVOLLE Catherine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1000.00

Accueillir en espace libre service - Cadres et Managers - suite du 29 juin - CAF 35

MAJ : Mercredi 18 novembre 2026

Contenu

2 ème jour (suite du 29 juin) - journée encadrement

OBJECTIFS GENERAUX

- Evaluation des pratiques et des postures des agents d'accueil
- Analyse des outils à disposition pour entrer en relation avec l'allocataire
- Accompagnement des managers en charge des agents d'accueil à l'utilisation de grilles en situation d'observation

Les objectifs prioritaires :

- Préciser et échanger sur le rôle de la fonction CSU
- Organiser l'activité de l'équipe dans leurs différentes missions
- Formaliser des outils favorisant les bonnes pratiques
- Développer un accompagnement collectif et individuel des CSU de façon pérenne

Quatre domaines sont abordés :

- L'identification des attendus de la fonction CSU en accueil physique : Ce 1er temps doit permettre à la fois une évaluation et un partage de la vison de chacun sur le rôle des agents CSU en accueil numérique dans un objectif de co-construction
- L'Accompagnement des managers en charge des agents d'accueil à l'utilisation de grilles en situation d'observation et l'analyse des outils à disposition pour entrer en relation avec l'allocataire
- L'organisation de l'activité dans l'espace numérique : identifier les points forts et axes de progrès de l'organisation actuelle
- L'interaction avec l'équipe : repérer les pratiques managériales actuelles ou à développer pour favoriser l'animation d'équipe

METHODES PEDAGOGIQUES

Observation des pratiques et postures d'accueil avec une grille d'évaluation et analyse des outils à disposition (espace numérique, planification des RDV, documentation d'information à disposition de l'allocataire...)

Echange avec les managers sur l'utilisation de la grille d'évaluation

Méthode participative : échanges permanents avec les groupes d'agents

Apports théoriques

Prise en compte des réalités « terrain »

L'observation des agents sera réalisée en situation de travail.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation

écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
